

REOUVERTURE DE L'ÉCOLE HENRI MATISSE DE SAINT-SULPICE

Information aux parents

Nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour que cette reprise se déroule dans les meilleures conditions.

L'équipe enseignante tient à vous rappeler que vous jouez aussi un rôle essentiel dans cette reprise. Vous allez participer activement à son bon déroulement, en vous engageant notamment :

- à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 (chez l'élève ou dans la famille).
- à prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), il ne devra pas se rendre à l'école.
- Vous avez aussi un rôle actif dans l'explication des gestes barrières à votre enfant. Ces gestes doivent être appliqués en permanence, partout et par tous.
- Si votre enfant est en maternelle, il vous est demandé de le vêtir de telle manière qu'il puisse être autonome, qu'il puisse ranger tout objet transitionnel individuellement (doudou et autres).

*Les personnels en contact avec les enfants devront procéder de la même manière.
Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travailleront pas en présentiel.*

Conditions d'ouverture de l'établissement :

Si le confinement est levé le 11 mai, l'ouverture de l'établissement se fera le 11 mai 2020 pour les enseignants et à partir du 12 mai pour les élèves (en groupes restreints et suivant une progressivité définie selon le contexte local) dans le respect strict des 4 points du protocole sanitaire national :

- Application des gestes barrières
- Maintien de la distanciation physique
- Limitation au maximum du brassage des élèves sur les différents temps,
- Nettoyage et désinfection des locaux et matériels, ventilation régulière des locaux utilisés.

Le jour de la reprise, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières et l'hygiène des mains. Cette sensibilisation sera adaptée à l'âge des élèves et répétée autant que nécessaire dans les jours et semaines qui suivront.

Détails de la reprise progressive sur temps scolaire

1. Organisation du 12 au 30 mai

Les classes de GS, CP et CM2 vont être accueillies sur leur école en groupes restreints (pas plus de 15 élèves) sur des journées entières par alternance dont les horaires seront aménagés pour limiter les contacts entre enfants et adultes de classes différentes.

La rentrée est fixée pour les élèves de CP et de CM2 à mardi 12 mai.

La rentrée est décalée pour les élèves de GS à jeudi 14 mai.

- *Fonctionnement pour l'école Henri Matisse*

Des lieux d'entrée et de sortie sont définis :

- Entrée principale par la grille blanche,
- Entrée côté ALAE,
- Entrée côté élémentaire,
- Entrée par le grand portail vert au niveau du nouveau parking

- *Les horaires de l'école sont aménagés afin d'éviter tout regroupement.*

Deux horaires distincts sont proposés et le respect strict de ces horaires est nécessaire pour des raisons sanitaires.

	Matin	Après-midi
Horaire 1	8 h 40 – 11 h 50	14 h – 16 h 40
Horaire 2	8 h 50 – 12 h	14 h 10 - 16 h 50

- *L'organisation de l'accueil :*

L'enseignant en charge du groupe d'élèves sera présent à l'entrée définie de l'école pour accueillir les élèves. Les parents ne seront pas autorisés à rentrer dans l'école. L'enseignant raccompagnera son groupe d'élèves à la sortie des classes au même endroit, où les parents devront l'attendre en respectant la distanciation d'au moins 1 mètre entre chacun.

- *Organisation pédagogique*

**du 12 mai au 30 mai, les élèves de CP et de CM2,
du 14 mai au 30 mai, les élèves de GS**

seront accueillis sur l'école afin de pouvoir renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux.

SALLES CLASSES	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
CL.13	GS de Mme RIGOUT 12 élèves	Enseignement en distanciel MS/GS	GS de Mme RIGOUT 12 élèves	Enseignement en distanciel MS/GS
CL. 3	GS1 (de Mme ARONS) Mme MARECHAL - Mme NOBLET 13 élèves	GS2 de Mme ARONS 13 élèves	GS1 de Mme ARONS/ Mme MARECHAL - Mme NOBLET les 04 juin et 25 juin 13 élèves	GS2 de Mme ARONS 13 élèves
CL. 4	CP de Mme ZANINI 14 élèves	GS de Mme ZANINI 10 élèves	CP de Mme ZANINI 14 élèves	GS de Mme ZANINI 10 élèves
CL. 6	CP1 de Mme COUDERC 12 élèves	CP2 de Mme COUDERC 12 élèves	CP1 de Mme COUDERC 12 élèves	CP2 de Mme COUDERC 12 élèves
CL.11	CM2A1 de Mmes VISENTIN et MARECHAL 13 élèves	CM2A2 de Mmes VISENTIN et MARECHAL 13 élèves	CM2A1 de Mmes VISENTIN et MARECHAL 13 élèves	CM2A2 de Mmes VISENTIN et MARECHAL 13 élèves
CL.14	CM2B1 de Mme BOULARD 13 élèves	CM2B2 de Mme BOULARD 13 élèves	CM2B1 de Mme BOULARD 13 élèves	CM2B2 de Mme BOULARD 13 élèves

Lorsque l'enfant est à la maison, la continuité pédagogique se poursuit.

Pour les autres niveaux : Les enfants bénéficient comme les semaines précédentes d'un accompagnement pédagogique réalisé à distance par l'enseignant.

Vous recevrez l'organisation des groupes classe par l'enseignant de votre classe et par le biais de l'espace numérique de travail prochainement, au plus tard le 05 mai.

- *Organisation des récréations, des collations.*

Les récréations seront décalées pour chaque groupe d'élèves afin qu'il ne croise pas un autre groupe. L'utilisation des aires de jeux, des vélos et des ballons seront interdits. Il faudra fournir à votre enfant un

goûter.

➤ *Utilisation du matériel*

Les élèves devront apporter à l'école une trousse avec tout le matériel nécessaire qu'ils laisseront à l'école: crayons, stylos, ciseau, règle, feutres, gomme, colle...

L'utilisation des jeux, du matériel collectif ne sera pas possible. Les jeux individuels et matériel individuel sera utilisé dans la mesure où il pourra être désinfecté.

2. *A partir du 2 juin*

Si les conditions sanitaires et pédagogiques le permettent, des groupes des autres niveaux seront accueillis à l'école. Les modalités seront définies ultérieurement.

Les conditions sanitaires actuelles (gestes barrières, distanciation sociale) et pédagogiques (interactions entre enfants limités) ne permettent pas à ce jour l'accueil des enfants de PS et MS. Le projet reste à l'étude.

3. *Protocole sanitaire*

➤ Limiter au maximum le brassage des élèves

Les élèves seront accueillis par groupe de 15 enfants maximum. Deux groupes d'enfants ne pourront pas se croiser au cours de la journée.

Une salle de classe ne pourra être fréquentée que par un seul groupe d'enfants sur une même journée.

➤ Nettoyage des locaux mis en oeuvre par la collectivité de rattachement

La désinfection et le nettoyage des locaux sont en cours depuis le 27 avril sur les 3 écoles par les agents municipaux et sera terminée pour le 11 mai

Un bio nettoyage de l'établissement (classes et parties communes) en insistant sur les zones fréquemment touchées (poignées de porte, interrupteurs par exemple) sera réalisé 2 fois par jour avec les produits adéquats et simple d'utilisation : à la pause méridienne et le soir.

Du savon en quantité suffisante sera présent sur l'école et du gel hydroalcoolique pour les adultes.

L'aération des salles se fera plusieurs fois par jour à l'initiative des enseignants et des agents municipaux: récréation, pause déjeuner, début et fin de journée

➤ Aménagements

Les locaux (scolaires, périscolaires, de restauration) ont fait l'objet d'aménagements dédiés avec des cheminements à sens unique. La réflexion a été envisagée par l'école et la mairie.

➤ Modalités d'application des gestes barrières des enfants et des personnels et en particulier

- Le lavage de mains des enfants

Il se fera à l'arrivée de l'école, après la classe, à chaque retour en classe (après la récréation), après les passages aux toilettes, avant et après les repas avec de l'eau et du savon liquide durant au moins 30 secondes. L'essuie main est en papier à usage unique.

- Masques

Les adultes porteront des masques.

Des masques pédiatriques pour les enfants suspectés de covid seront à disposition des enseignants dans

les écoles.

- La règle de distanciation physique :

Le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration solaire, sanitaires, etc.)

Les différents avis scientifiques insistent sur la nécessité de la faire respecter tout en étant conscient de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les classes de maternelle.

Détails de la reprise sur le temps périscolaire

1. *Accueil périscolaire du 12 mai au 30 mai*

- *Périscolaire matin et soir*

Il n'est pas prévu d'accueil périscolaire le matin ou le soir

- *Cantine*

La restauration sera collective en semaine pour les enfants inscrits à l'école, avec les modalités habituelles de réservation et de paiement. Les équipes municipales et les équipes d'Ansamble assureront ce temps de pause méridienne, dans le respect des consignes sanitaires mises en œuvre sur le temps scolaire.

Des aménagements spécifiques des salles de restauration et des horaires décalés et aménagés seront également mis en place.

Les animateurs ne mangeront pas avec les enfants pour assurer le service et les précautions sanitaires.

Les familles qui le souhaitent auront la possibilité de récupérer leur enfant sur le temps de la pause méridienne en respectant les nouveaux horaires.

- *Inscriptions à la cantine*

Il faudra aller sur le portail famille pour faire les réservations.

2. *Protocole sanitaire*

Il est identique à celui du temps scolaire. (cf ci-dessus)

Numéros de téléphones utiles :

- *Mairie de Saint-Sulpice : 05 63 40 22 00*
- *Ecole Henri Matisse : 05 63 33 76 71*
- *ALAE Henri Matisse : 05 63 33 79 52*
- *ALAE maternelle : 06 14 11 50 05*
- *ALAE élémentaire : 06 26 20 13 77*
- *DSDEN : 05 67 76 58 60*
- *SAMU : 15*

Procédure applicable lors de la survenue d'un cas :

Cette procédure est intégralement décrite et cadrée à la fin du document du protocole national.

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

- Isolement immédiat de l'enfant avec un masque pédiatrique à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'enfant dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en

charge médicale. Respect impératif des mesures barrières.

- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- La poursuite de la procédure est déclenchée suivant la confirmation ou pas de la contamination. Toutes les personnes concernées sont alors contactées.

La procédure de gestion d'un cas covid est également décrite chez l'adulte.

Les points d'accueil et de sortie des élèves, horaires à respecter :

Nous vous rappelons l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte scolaire et la nécessité de respecter les horaires d'arrivée qui vous seront transmis pour éviter tout regroupement.

De même, différents points d'entrée seront attribués aux groupes d'élèves. Une signalétique explicite sera mise en place pour la circulation.

- *Les élèves des classes 4 et 13 de GS rentreront par l'entrée principale, par la grille blanche*

	Matin	Après-midi
Horaires classe 4 Mardi et Vendredi	8h40-11h50	14h-16h40
Horaires classe 13 Lundi et Jeudi	8h40-11h50	14h-16h40

- *Les élèves de la classe 3 de GS rentreront par l'entrée de l'ALAE*

	Matin	Après-midi
Horaires classe 3	8h40-11h50	14h-16h40

- *Les élèves des classes 4 et 6 de CP rentreront par l'entrée, côté élémentaire*

	Matin	Après-midi
Horaires classe 4	8h40-11h50	14h-16h40
Horaires classe 6	8h50-12h	14h10-16h50

- *Les élèves des classes 11 et 14 de CM2 rentreront par le grand portail vert au niveau du nouveau parking*

	Matin	Après-midi
Horaires classe 11	8h40-11h50	14h-16h40
Horaires classe 14	8h50-12h	14h10-16h50

Nécessité de confirmer la présence de votre enfant à l'école pour les élèves de GS, CP, CM2

Afin d'ajuster au mieux les accueils scolaire et périscolaire, il est nécessaire que vous complétiez le formulaire ci-dessous avant le mercredi 6 mai : <https://framaforms.org/reprise-des-ecoles-a-saint-sulpice-1588400799>